



GUIDE D'INSTALLATION

Revêtement de bois brûlé – Blackhaus

Téléphone : 450 775 8830

Courriel : info@blackhauscanada.com

ENTREPOSAGE

Un entreposage adéquat est essentiel afin de préserver la stabilité et la qualité du bois avant l'installation.

- Conserver le revêtement dans un endroit sec, ventilé et à l'abri des intempéries.
- Ne jamais déposer les paquets directement au sol. Utiliser des cales pour les surélever.
- Sur un sol de terre ou non pavé, installer une bâche au sol avant d'y déposer les matériaux.
- Éviter un entreposage prolongé avant la pose afin de limiter les variations naturelles du bois.
- À la fin de chaque journée, couvrir les matériaux secs non utilisés.
- Éviter les espaces chauffés qui pourraient provoquer un dessèchement excessif.
- Prévenir toute accumulation d'humidité sous la toile protectrice.
- Si les planches sont manipulées et réempilées, replacer les plastiques protecteurs entre elles.
- Maintenir des conditions d'entreposage similaires à celles du chantier pour éviter retrait ou expansion excessive lors de l'installation.

MISE EN GARDE

Vérifier attentivement le matériel (couleur, profil, dimensions, finition) avant l'installation.

Tout produit présentant un défaut apparent ne doit pas être installé. Aucun remplacement ne pourra être effectué pour du matériel déjà posé ou altéré.

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

- Respecter les exigences du Code du bâtiment en vigueur dans votre région.
- Vérifier que le pare-air est correctement installé et que toutes les ouvertures sont parfaitement étanches.
- Installer des solins métalliques au-dessus et au-dessous des ouvertures.
- Éviter toute surface horizontale pouvant retenir l'eau stagnante.
- Vérifier que les fourrures (lattes) sont sèches, solides et exemptes de défauts.

Lattage

Pose horizontale du revêtement :

- Fourrures verticales espacées maximum 16" centre à centre.
- Ne pas installer de fourrure horizontale au bas du mur.

Pose verticale du revêtement :

- Double lattage croisé recommandé afin d'assurer un support horizontal et une circulation d'air optimale.
- Espacement maximal de 16" centre à centre.

Une ventilation efficace derrière le revêtement est primordiale. Installer une moulure de départ métallique ventilée ou une moustiquaire au bas des murs afin de permettre la circulation d'air tout en empêchant l'intrusion de rongeurs et d'insectes. L'évacuation de l'air en partie supérieure du mur est aussi essentielle que l'admission au bas.

DÉGAGEMENTS MINIMUMS OBLIGATOIRES

- 8" (203 mm) du sol
- 1" (25 mm) des structures horizontales adjacentes
- 2" (51 mm) des toitures

PLANIFICATION DES LONGUEURS

- Distribuer les planches afin de limiter les joints visibles.
- Alternier les joints pour une répartition harmonieuse.
- Aucun joint ne doit se retrouver directement au-dessus ou au-dessous d'une ouverture.
- Si plusieurs lots sont utilisés, mélanger les planches ou effectuer la transition à un coin de mur.

Pour limiter l'effet du retrait naturel du bois, éviter d'installer plusieurs longueurs de 12' bout à bout. Intégrer des longueurs plus courtes afin d'obtenir une distribution équilibrée.

RANG DE DÉPART

Le premier rang doit être parfaitement de niveau.

Vérifier tous les coins du bâtiment afin d'assurer un alignement uniforme. Contrôler le niveau aux 3 ou 4 planches. Si un ajustement est nécessaire, ne pas dépasser 1/8" par planche.

COUPES

- Favoriser des coupes à 22,5° plutôt qu'à 45° afin de réduire l'effilochage.
- Les joints doivent se situer sur une fourrure.
- Près des moulures, effectuer une coupe à 90° et laisser un espace d'environ 1/8" pour le calfeutrage.

La coupe d'angle à 45° pour former un coin extérieur n'est pas recommandée. Utiliser des moulures ou coins appropriés afin d'assurer durabilité et étanchéité.

RETOUCHES

- Effectuer les retouches à une température minimale de 10 °C.
- Retoucher toutes les coupes effectuées sur le chantier.
- Sceller adéquatement les extrémités exposées.
- Retoucher uniquement la tête des fixations et le bois mis à nu à l'aide d'un pinceau fin.
- Corriger toute surface endommagée immédiatement.

FIXATIONS

Les fixations doivent être suffisamment enfoncées pour assurer un contact ferme sans écraser le bois ni créer de vide. Selon le type de profil, la fixation peut se faire à l'aide de vis ou de clous.

Vis

- Acier inoxydable obligatoire pour le cèdre.
- Recommandé pour toutes les essences en installation extérieure.
- Filetage adapté au bois extérieur.
- Longueur suffisante pour assurer un ancrage solide dans les fourrures.
- Les vis doivent être installées à 1 ¼" de l'extrémité de la face visible de la planche.
- Installation droite, sans sur-serrage, afin d'éviter d'endommager le bois brûlé.
- Si une vis doit être installée à moins de 1 ¼" de l'extrémité, un pré-perçage est fortement recommandé afin de prévenir les fissures et l'éclatement du bois.

Clous

- Type annelé, tête plate.
- Acier inoxydable obligatoire pour le cèdre.
- Recommandé pour toutes les essences en installation extérieure.
- Longueur minimale de 2" pour un revêtement de 5/8" d'épaisseur.
- Longueur minimale de 2 ½" pour les coins et moulures plus épaisses.

Les fixations doivent être installées solidement dans les fourrures afin d'assurer la stabilité et la durabilité du revêtement.

CALFEUTRAGE

Appliquer un scellant de qualité aux endroits à risque :

- Autour des portes et fenêtres
- Aux jonctions moulures / revêtement
- À toute zone exposée à l'infiltration potentielle

Respecter les recommandations du manufacturier et les normes du bâtiment.

ENTRETIEN

Une inspection périodique est recommandée.

- Nettoyer doucement la surface des planches avec un balais doux, assurer vous que la surface est sèche. Soyez délicat pour ne pas endommager la couche de carbone.
- Nettoyer à l'aide d'un boyau d'arrosage en mode pluie.
- Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou de brosses.
- Retoucher rapidement toute surface exposée ou endommagée afin de protéger le bois.
- Selon les préférences esthétiques, l'application d'une nouvelle couche d'huile ou de teinture aux 5 à 10 ans permet de raviver la profondeur de la teinte et de régénérer la protection naturelle du revêtement.

CONDITIONS IMPORTANTES

Le revêtement doit demeurer propre et ventilé en permanence.

Toute condition maintenant le bois dans un état d'humidité élevé ou constant peut modifier ses propriétés naturelles et compromettre sa durabilité.